

*La Maison-Dieu*, 118, 1974, 76-86.

Jean-Luc VESCO, o.p.

## TRADUCTIONS LITURGIQUES DU PSAUTIER

**E**TANT donné la place prééminente qu'occupe le psautier dans la prière de l'Église, sa traduction, à usage liturgique, doit être particulièrement soignée. Mais aux difficultés propres aux livres bibliques s'ajoutent encore bien des obstacles. Comment rendre compréhensible à l'homme d'aujourd'hui des poèmes orientaux vieux de plus de deux millénaires ? Comment obtenir un texte audible et chantant sans pour autant trahir l'original ? Comment susciter une prière chrétienne à l'aide d'un psautier inexorablement vétéro-testamentaire ? Autant de problèmes que deux traductions liturgiques du psautier ont essayé de résoudre. Nées toutes deux du souci de faciliter la prière, elles sont déjà utilisées, à titre expérimental, dans plusieurs communautés religieuses. L'office choral constitue le banc d'essai idéal pour éprouver les effets d'une récitation publique. L'introduction de l'une ou de l'autre de ces traductions d'ailleurs n'a pas été sans susciter quelques problèmes dans les communautés ni sans bousculer les habitudes de la prière.

---

\* Le présent article est tiré d'une étude plus générale « Bibles et Psautiers français », publiée dans la *Revue Thomiste* 74, 1974, pp. 149-160. L'extrait, que nous reproduisons avec l'autorisation de l'auteur et de la direction de cette revue, se trouve aux pages 155-160. Les sous-titres donnés ici sont de notre rédaction. (N.D.L.R.).

## I. LE PSAUTIER CHRÉTIEN

L'une de ces traductions s'intitule « psautier chrétien »<sup>1</sup>. Ce titre dit clairement les intentions des traducteurs. Ils veulent faciliter une prière chrétienne authentique. Sous la direction de Dom Gribomont, directeur de l'édition critique de la Vulgate et l'un des principaux artisans du psautier de la Néo-Vulgate ; du chanoine Rose à qui nous devons d'excellentes contributions sur l'interprétation chrétienne des psaumes ; de Dom Jean-Nesmy, moine de la Pierre-qui-Vire, la Mère Elisabeth de Solms, qui a collaboré à un commentaire des psaumes d'une grande qualité, a entrepris cette nouvelle traduction. Le texte de base est le *Liber Psalmorum* de la Néo-Vulgate (Typis polyglottis Vaticanis, 1969). On sait que la révision de la Vulgate avait été commencée durant le pontificat de Pie XII par les professeurs de l'Institut Biblique sous la direction du futur cardinal Bea. Des critiques avaient été émises à l'encontre de cette révision, on lui reprochait en particulier son latin un peu trop artificiel et savant. Le travail de révision fut donc repris. On essaya d'unir aux exigences de l'exégèse la conservation du patrimoine linguistique et liturgique de l'antiquité chrétienne. Le psautier de la Néo-Vulgate entend rester fidèle au texte hébreu tout en respectant la *latinitas biblica* chrétienne traditionnelle. Ses auteurs n'ont voulu perdre ni les richesses du Texte Massorétique, ni celles de la Septante, ni celles du vocabulaire chrétien consacré par la tradition.

Le *Psautier chrétien* est la traduction française de ce psautier de la Néo-Vulgate avec quelques aménagements. Il se présente donc comme la traduction d'une révision (la Néo-Vulgate) d'une traduction latine (la Vulgate), traduction faite elle-même sur une traduction grecque (la Septante) du texte hébreu (le Texte Massorétique). Pour tenir compte de ces différentes étapes les traducteurs du psautier chrétien ont procédé à certains choix en faisant appel à l'une ou à l'autre version. L'hébreu a été choisi lorsqu'il apporte une « richesse d'image » particulière ou un « éclaircissement ». Le grec est préféré « quand il oriente la pensée vers le Nouveau Testament. La Vulgate est maintenue dans le cas où l'usage liturgique lui a conféré une valeur de premier ordre ».

Ces principes ne sont d'ailleurs pas toujours respectés. Ainsi les « cornes de licornes » de la version grecque et du psautier chrétien, Ps. XXI (XXII), 22, ne sont pas plus chrétiennes que les « cornes de buffles » du Texte Massorétique. De même en

1. *Psautier chrétien*, Paris : Editions Téqui, 1973.

Ps. XCI (XCII), 11. En revanche, au Ps. XXVIII (XXIX), 6, le « psautier chrétien » expulse « le fils de la licorne » de la version grecque au profit du « jeune buffle » du Texte Massorétique. Il ne faut pas oublier que le but de la Septante n'était pas de préparer le Nouveau Testament mais d'adapter au milieu hellénistique la révélation biblique. Certaines expressions de la Septante s'expliquent par son contexte culturel, le milieu hellénistique du 3<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ, mais elles ne sont pas nécessairement plus proches du Nouveau Testament que celles du Texte Massorétique.

### *Le choix du vocabulaire*

Au vocabulaire profane le *Psautier chrétien* a systématiquement préféré le vocabulaire religieux, « calice » au lieu de « coupe », « bienheureux » au lieu d'« heureux », « impie » au lieu d'« infidèle » ou de « méchant », « humiliation » au lieu de « misère », « extase » au lieu de « délices », « biens promis » au lieu de « bonheur », « rachat » au lieu de « délivrance », « rédemption » au lieu de « libération ». Ce choix peut se justifier en certains cas mais il a le grave inconvénient de ne plus laisser affleurer dans le langage religieux l'expérience concrète et quotidienne de la vie. Est-ce bien conforme à la tradition biblique ? Le *Psautier chrétien* élimine soigneusement du vocabulaire de la pauvreté tout ce qui pourrait avoir une tonalité sociale. Le légitime souci de ne pas réduire le sens voulu par le psalmiste n'a-t-il pas conduit à spiritualiser un peu trop vite des thèmes qui ne l'ont été qu'au terme d'une très lente pédagogie divine et sans jamais renier l'expérience humaine qui les sous-tend ? Nous pensons qu'il n'est pas inutile, en lisant le psautier de communier à cette assomption progressive. Cette façon de lire est tout aussi « chrétienne » que celle qui consiste à voir dans chaque verset de psaume « les perspectives infinies du Mystère chrétien ». Ce Mystère n'est-il pas essentiellement une Incarnation ?

Essayer de trouver des expressions neutres pour traduire les imprécations du psautier n'est pas la meilleure solution. Ne vaut-il pas mieux — sans atténuer leur vivacité — faire comprendre que ces imprécations sont des appels à la justice de Dieu et non à la vengeance humaine ?

A la fin du Ps. LXIV (LXV) une doxologie trinitaire a été ajoutée sans explication... Pour rendre le psautier « chrétien » il ne suffit pas de passer du profane au religieux, de la pauvreté sociologique à la pauvreté spirituelle, d'un appel à la justice à une sereine neutralité, d'une anthropologie de type sémitique à une anthropologie de type grec.

Confrontant les trois textes anciens (hébreu, grec, latin) le *Psautier chrétien* ne veut rien perdre de la Révélation. On comprend ce souci, mais la méthode utilisée est-elle la bonne ? Nous ne le pensons pas. En effet, une traduction qui se présente comme la traduction d'une révision d'une traduction faite elle-même sur une traduction du texte hébreu ne peut que susciter une certaine inquiétude. Que traduit-on exactement ? Au nom de quels critères va-t-on choisir dans la révision, dans la traduction, ou dans le texte hébreu ce que l'on pense être le plus chrétien ?

### *L'opportunité de cette traduction*

Il aurait été plus utile, à notre avis, de traduire en français la version de la Septante. Bien sûr, la Septante n'est pas chrétienne, elle date du 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère environ ! Son but n'est pas de christianiser le langage biblique mais de l'adapter à une culture donnée. De plus, la Septante des Psaumes est souvent maladroite et obscure. Mais G. Bertram a pu voir dans cette version une *praeparatio evangelica* et la Septante, expression particulièrement vénérable de la tradition vivante des Juifs de la Diaspora, a souvent servi de texte de base pour les citations des psaumes dans le Nouveau Testament. Elle est la Bible des premières générations chrétiennes et les Pères Grecs l'utilisent constamment. Son intérêt est donc évident<sup>2</sup>. Une traduction des psaumes, faite sur la Septante — il faudrait encore s'entendre pour choisir le texte de la Septante, problème extrêmement délicat — donnerait un reflet assez exact du psautier utilisé par les premiers chrétiens. Ce résultat ne serait pas négligeable, loin de là. Pourrait-on le proposer comme prière officielle de l'Eglise ? — C'est un autre problème. Mais le *Psautier chrétien*, lui,

2. Le meilleur plaidoyer pour la Septante est celui de D. BARTHÉLÉMY, « L'Ancien Testament a mûri à Alexandrie », *Theologische Zeitschrift* 21, 1965, 358-370 ; *Id.*, « La place de la Septante dans l'Eglise », *Recherches Bibliques* 8, Bruges, 1967, 13-28.

Le problème de l'inspiration de la Septante a été posé par P. BENOIT, « La Septante est-elle inspirée ? », in : *Vom Wort des Lebens. Festschrift für Max Meinertz*. Münster, 1951, 41-49 = *Exégèse et Théologie*, I, Paris, 1961, 3-12 ; *Id.* « L'inspiration des Septante d'après les Pères », in : *L'homme devant Dieu, Mélanges H. de Lubac*, Paris, 1964, 169-187. P. AUVRAY, « Comment se pose le problème de l'inspiration des Septante », *Revue Biblique* 59, 1952, 321-336. P. GRELOT, « Sur l'inspiration et la canonicité de la Septante », *Sciences Ecclésiastiques* 16, 1964, 386-418. R. LAPOINTE, « Les traductions de la Bible sont-elles inspirées ? », *Sciences et Esprit* (23), 1971, 69-83.

confronte constamment trois textes anciens. Pour une traduction, cette façon de faire n'obéit pas à une méthode suffisamment objective.

Ceci étant dit, on ne peut que souligner le grand avantage qu'il y a à se référer à cette « traduction » pour mieux connaître la tradition chrétienne. Ne pourrait-on pas, simple suggestion, utiliser quelques versets de ce psautier en guise d'antienne afin d'orienter la prière ? Signalons aussi le bénéfice que l'on retirera en se reportant aux volumes annexes dont un est paru. On trouvera là un dossier patristique dans lequel le chrétien puisera avec profit. Les textes patristiques, d'Origène jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle, soutiendront sa récitation des psaumes et enrichiront sa prière. Ils lui révéleront la profondeur chrétienne du psautier.

## II. LE PSAUTIER FRANÇAIS UNE PROPOSITION ŒCUMÉNIQUE

### *L'option de cette traduction*

Le *Psautier français, proposition œcuménique*, fruit d'une collaboration entre protestants et catholiques a pris une autre option que celle du *Psautier chrétien*<sup>3</sup>. Le texte traduit est le texte reçu des Bibles hébraïques mais une grande attention a été accordée à la Septante. On s'est inspiré de la manière dont la version grecque a lu le texte hébreu, ouverture sur l'accomplissement messianique et ajustement au contexte culturel ambiant.

Dans quelques cas majeurs pour la pensée chrétienne ou au contraire obscurs ou douteux, on a suivi la Septante de préférence au Texte Massorétique. Ces cas se présentent une vingtaine de fois. A la fin du volume, des notes critiques donnent les raisons de ces choix. Retenons les cas les plus importants.

Ps. XXI (XXII), 17 : « Ils me percent les mains et les pieds. » Le Texte Massorétique est inintelligible mais certaines conjectures proposées sont assez proches de cette traduction.

Ps. XXI (XXII), 30 : « Et moi, je vis pour lui », est une traduction de la Septante que certains manuscrits hébreux supportent aussi.

3. *Psautier français. Une proposition œcuménique. Version nouvelle pour la prière, la lecture publique et le chant*, Paris : Cerf/Desclée, 1973, 1 vol. de 319 p.

Ps. XXVII (XXVIII), 7 : « Ma chair a fleuri » est une interprétation théologique faite par la Septante avec une ouverture à l'idée de résurrection.

Ps. LXXI (LXXII), 17 : « En lui seront bénies toutes les races de la terre », peut être conforme au Texte Massorétique car la traduction par le réfléchi « en lui se béniront » ne s'impose pas<sup>4</sup> et le sujet du verbe, omis par le Texte Massorétique, doit être restitué.

Ps. CIX (CX), 3 : « Le jour où paraît ta force, tu es prince, éblouissant de sainteté. Dès l'aurore, dès avant ta naissance, je t'avais engendré. » Ce verset est l'un des plus difficiles de toute la Bible. Aussi peut-on retenir le texte de la Septante qui accentue la transcendance du Messie.

Le cas du Ps. XV (XVI), 10 où la traduction « corruption » a été préférée à la « fosse » du Texte Massorétique n'est pas indiqué dans les notes. Il faut l'ajouter.

Les traducteurs du *Psautier français* se sont refusé à traduire littéralement la Septante car, « ce serait s'enfermer dans un moment et un aspect de l'herméneutique »<sup>5</sup>. Par égard pour les destinataires les traducteurs ont voulu éviter le jargon de Canaan, le vocabulaire ecclésiastique français des siècles passés, les procédés d'école des traducteurs littéralisants. Ils cherchent avant tout à parler un langage accessible à l'homme d'aujourd'hui. Ils y ont réussi bien des fois.

#### *Des expressions caractéristiques*

Quelques expressions bibliques caractéristiques ont été heureusement modifiées pour être mieux comprises. Ainsi « les premiers-nés » deviennent les « aînés », Ps. CXXXIV (CXXXV), 8, ou « les fils aînés », Ps. CXXXV (CXXXVI), 10 ; « jusques-à-quand » a été évité, Ps. VI, 4 ; « mon âme » est habituellement traduit par le pronom personnel. A la « barbe d'Aaron » se substitue le « visage ». Le baume coule sur la tête, descend sur le visage, puis sur le vêtement, Ps. CXXXII (CXXXIII), 2.

Quelques traductions particulièrement bien venues rajeunissent les vieux psaumes auxquels nous étions habitués :

4. Cf. *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques* 55, 1971, p. 41, note 29.

5. *Op. rec.*, p. 9.

« Mais, pleins d'arrogance, ils (les impies) plastronnent,  
drapés dans leur propre violence ;  
l'œil pétillant de bien-être,  
ils donnent libre cours à leurs envies »  
Ps. LXXII (LXXIII) 6-7.

« En ce temps-là, on aurait pu les (les fils de Jacob) compter,  
ce n'était qu'une poignée d'immigrants ;  
ils allaient de nation en nation,  
ils passaient d'un royaume à un autre »  
Ps. CIV (CV), 12-13.

Mais on peut se demander si certaines expressions ne sont pas un peu vulgaire pour une traduction liturgique. Donnons quelques exemples :

« Son mauvais coup lui revient sur la tête... sa violence lui retombe sur le crâne » Ps. VII, 16.

« Il m'a dégagé, m'a donné du large » Ps. XVII (XVIII), 20.

« Ils machinent leurs mauvais coups. Notre machination est parfaite » Ps. LXIII (LXIV), 7.

Une traduction liturgique ne doit être ni pédante, ni hermétique mais elle exige une certaine ampleur, une noblesse, voire même une allure hiératique puisqu'elle est destinée à être lue ou chantée au sein d'une assemblée en prière.

Quelques versets donnent aux psaumes un sens banal.

« Il est grand le Seigneur et grandement fêté » Ps. XLVII (XLVIII), 2.

« Quand le Seigneur dirige un homme, il se réjouit de ses progrès » Ps. XXXVI (XXXVII), 23.

D'autres traductions de ce dernier verset permettront de comparer :

« Par Yahvé sont affermis les pas de l'homme, et il prend plaisir à sa conduite » (E. Dhorme).

« Yahvé mène les pas de l'homme, ils sont fermes et sa marche lui plaît » (*Bible de Jérusalem*, 2<sup>e</sup> éd., 1973).

« En Adonai, les pas de l'homme s'affermissent, de celui dont il aime la voie » (A. Chouraqui).

« De Yahvé dépendent les pas de l'homme, il affermit celui dont le chemin lui plaît » (E. Osty).

Notons quelques légers faux sens : « parole à double sens » Ps. XI (XII), 3, pour « langage d'un cœur double » ; « on m'oublie comme un mort inconnu » Ps. XXX (XXXI), 13, au lieu de « Je suis oublié des cœurs, tel un mort ».

Certains versets offrent une construction heurtée, difficile à chanter, par exemple :

« Quand ils traversent la vallée de la soif,  
ils la changent en source ;  
oui, bénédiction :  
les pluies la recouvrent ! » Ps. LXXXIII (LXXXIV), 7.

La « sagesse » de Dieu devient du « génie », Ps. CIII (CIV), 24 ; le « veau » du Ps. XXVIII (XXIX), 6 se transforme en « pou-lain » ! On « rase les crocs des lions », Ps. LVII (LVIII), 7 ! Comment a-t-on pu aboutir aux traductions proposées pour Ps. VIII, 2 ; XVII (XVIII), 3-4 ; LI (LII), 3 ; LXVII (LXVIII), 7 ?

Le Ps. CVIII (CIX), 10 est traduit :

« Que ses fils soient des vagabonds, des errants,  
qu'ils mendient, expulsés de leurs ruines » ;

Si on lit avec la Septante *yegoreshû* : « qu'ils soient expulsés » ou lieu de *we-dâreshû* : « et qu'ils errent », il faut donc supprimer cette dernière expression et traduire :

« Que ses fils soient des vagabonds,  
qu'ils mendient, expulsés de leurs ruines ».

Le *Psautier français* n'est qu'une proposition, son texte, par définition, est perfectible. Disons que l'on souhaiterait plus de souffle poétique. L'expérience seule dira si cette traduction, ouverte aux différentes psalmodies, par verset et par strophes, convient au chant liturgique.

### III. LE PROBLÈME DE LA TRADUCTION DES PSAUMES

*Psautier chrétien*, *Psautier français* posent l'épineux problème de la traduction des psaumes. S'agit-il d'un problème insoluble ? On serait tenté de le penser si l'on souscrit au jugement si réaliste du traducteur de Ben Sira qui s'applique fort bien au psautier : « elles n'ont pas la même force les choses dites en hébreu dans ce livre, quand elles sont traduites dans une autre langue » (Sira-cide, prologue). Comme on ne peut cependant pas demander à tout utilisateur du psautier d'apprendre l'hébreu, il faut bien se résoudre à une traduction.

Il existe des traductions du psautier très littérales, celle de E. Dhorme par exemple, d'autres plus littéraires, celle de E. Osty en est un des meilleurs spécimens ; il est des traductions de type poétique telle celle de A. Chouraqui. Celle de la *Bible de Jérusalem*



*salem* a eu le souci de maintenir un rythme. Des commentaires récents proposent des traductions de travail, A. Maillot et A. Lelièvre, A. Deissler, E. Beaucamp et J.-P. de Relles, M. Mannati, etc. Il y a enfin les traductions liturgiques, telles les deux dont nous venons de rendre compte.

Nous ne parlerons ici que de ces dernières. Sans avoir la prétention de donner les principes infailibles de la traduction liturgique modèle nous nous risquons à quelques suggestions et formulons certaines exigences. Une traduction liturgique doit être fidèle au texte. Le texte à traduire d'abord est le Texte Massorétique puisqu'il représente le premier état de l'Ancien Testament. On ne peut se contenter, comme le font certaines commissions, d'amalgamer vaille que vaille plusieurs traductions existantes ! Le recours à l'hébreu demeure indispensable. Le Texte Massorétique contient, il est vrai, maints passages obscurs<sup>6</sup>. En ces cas les conjectures abondent, les hypothèses se multiplient. On peut alors se référer au manuscrit du psautier découvert à Qumrân qui permet, en certains cas, de rétablir le texte<sup>7</sup>. On éviterait ainsi de traduire le Ps. CXXVIII (CXXIX), 3, : « Sur mon dos ont labouré des laboureurs », ce qui n'est guère satisfaisant. 11 Q Ps<sup>a</sup> a, semble-t-il, la bonne leçon : « Sur mon dos ont labouré des impies ». Il y a confusion entre *horeshim* (laboureurs) et *resha'im* (impies). Le Texte Massorétique du Ps. CXLIV (CXLV) n'a pas conservé le verset commençant par la lettre noun, 11 Q Ps<sup>a</sup> le restitue ainsi que les versions<sup>8</sup>.

Si 11 Q Ps<sup>a</sup> n'offre aucune possibilité d'amélioration, il faut consulter la Septante puis les autres versions anciennes. Une fois

6. Retenons les principaux versets où une traduction exacte du Texte Massorétique semble désespérée : Ps. II, 11-12 ; VIII, 1-2 ; IX (X) 4-9 ; XIII (XIV), 5 ; XV (XVI) 2-4 ; XVI (XVII), 14 ; XVII (XVIII) 12-13 ; XXI (XXII) 30 ; XXXIV (XXXV), 16 ; XXXV (XXXVI), 3 ; XL (XLI), 2 ; XLVIII (XLIX), 13 ; LII (LIII), 6 ; LIV (LV), 16, 19 ; LVII (LVIII), 8, 10 ; LVIII (LIX), 12-13 ; LXVII (LXVIII), 18-19 ; LXXI (LXXII), 16 ; LXXII (LXXIII), 10, 24-26 ; LXXIII (LXXIV), 11, 20 ; LXXXIII (LXXXIV), 7 ; LXXXVIII (XC), 5, 10 ; CIX (CX), 3 ; CXXXIX (CXL), 9-10 ; CXL (CXLI), 5-7.

7. Ce manuscrit a été publié par J.-A. SANDERS, *The Dead Sea Psalms Scroll* ; Ithaca, New York, 1967.

8. Les principales variantes de 11 Q Ps<sup>a</sup> ont été mentionnées par R. TOURNAY, dans *Revue Biblique* 73, 1966, 259-260 ; J.-L. VESCO, dans *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques* 52, 1968, 754-757 ; J. OUELETTE, « Variantes qumrâniennes du Livre des Psaumes », *Revue de Qumrân* 7, 1969, 105-124.

assurée, du mieux possible, la confrontation avec le texte et avec la tradition représentée par les versions, il convient de traduire en s'exprimant dans un langage que les lecteurs puissent comprendre. On entreprend alors une démarche analogue à celle qu'ont réalisée les anciennes versions. On adapte la Révélation à un contexte culturel donné. Le mot à mot n'est bien souvent qu'une trahison et le décalque ne donne jamais la richesse d'un original. Une traduction liturgique doit s'exprimer en français. Il lui faut pour cela trouver les équivalents les moins mauvais pour rendre la richesse d'un vocabulaire hébraïque technique. Des mots tels que *hèsèd*, *tsedâqâh*, *torâh*, suggèrent bien autre chose que les mots amour, justice ou loi. La traduction doit à la fois respecter la densité des mots et éviter les précisions abusives. Pour la traduction œcuménique de la Bible des travaux avaient été faits dans ce sens afin d'établir une correspondance aussi fidèle que possible entre le vocabulaire hébraïque et ses équivalents en français. Une traduction liturgique doit aussi exprimer une pensée compréhensible. Pour cela, il lui faudra au besoin expliciter. On sait en effet le vague des particules hébraïques « dans, comme, pour, de », le manque de subordination de cette langue et l'ambiguïté des temps verbaux utilisés. Certaines expressions du texte hébreu, comparaison, image, formules, ne passent plus, il faut parler autrement. Le lecteur ne doit pas être trop surpris par des expressions où il ne verrait que bizarreries, énigmes, qui gêneraient sa prière<sup>9</sup>.

La question du rythme est plus difficile encore à résoudre. On le souhaiterait varié, correspondant aux différents genres littéraires du psautier. Enfin, une traduction liturgique doit faire appel à un certain type de langage, le langage poétique qui a ses exigences propres et aussi sa musique.



Le *Psautier français* répond à plusieurs de ces critères. Des modifications peuvent encore l'améliorer. L'espoir du C.N.P.L. est d'offrir un texte français « commun et stabilisé, intégrable dans une édition plus complète de la liturgie des Heures et dans de futures éditions du lectionnaire de la messe »<sup>10</sup>. La multiplication

9. Non sans malice E. BEAUCAMP a relevé ce qu'il appelle les « sottises » du psautier de la Bible de Jérusalem : « Qu'est-ce que traduire les Psaumes ? », *Laval Théologique et Philosophique* 24, 1968, 39-52. La plupart de ces « sottises » ont été maintenues dans la *Bible de Jérusalem*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1973.

10. *Op. rec.*, p. 19.

des traductions liturgiques présente en effet de graves inconvénients. Une traduction liturgique de référence aurait certes des avantages. Est-ce à dire qu'il faut l'imposer partout ? Certainement pas. La traduction parfaite n'existe pas. Lorsqu'une traduction satisfaisante verra le jour, d'elle-même elle s'imposera.

Jean-Luc VESCO, o.p.

### INFORMATIONS C.N.P.L.

Les lecteurs de *La Maison-Dieu* trouveront dans le Bulletin mensuel du C.N.P.L. des éléments d'information et de réflexion sur la question des traductions bibliques liturgiques tant du *Lectionnaire* que du *Psautier*.

- « Les traductions liturgiques », *Info C.N.P.L.* (5), septembre 1971, pp. 11-12.
- « Informations sur la traduction du Psautier pour l'usage liturgique », *Info C.N.P.L.* (19), décembre 1972, pp. 13-14.
- « Le point sur les Lectionnaires », *Info C.N.P.L.* (23), avril 1973, pp. 7-8.
- « Pour une expérimentation efficace du Psautier français », *Info C.N.P.L.* (26), juillet-août 1973, pp. 13-14.
- « Approbation définitive du Lectionnaire », *Info C.N.P.L.* (36), juin 1974, pp. 13-14.



Rédaction-Administration :

C.N.P.L., 4, avenue Vavin, 75006 PARIS.